

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement
Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration	
Date de réception : <u>22/06/2012</u>	Dossier complet le : <u>22/06/2012</u>
N° d'enregistrement : <u>E 091 12 P 0004</u>	
1. Intitulé du projet	
<u>RD3 - Aménagement du carrefour des 4 plotons (RD3/RD112) à l'entrée de Collias.</u>	
2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire	
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale : <u>Conseil Général du Gard</u>	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : <u>ALARY Damien - Président du CG</u>	
RCS / SIRET : <u>12 23 10 04 10 19 40 0731</u>	Forme juridique
Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01	
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Route d'une longueur de 1700m avec voie verte juxtaposée sur une longueur de 1100m. Gaiolone < 0,6 Ha.
4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	
4.1 Nature du projet	
• Création d'un gaiolone au carrefour RD3-RD112 dit "4 plotons" • Création d'une voie verte pour les cheminements doux • Elargissement de la chaussée de la RD3 • Aménagement d'un point d'arrêt "Bies" au chemin du gaiolone	
4.2 Objectifs du projet	
<u>Sécuriser la RD3 en facilitant le croisement des véhicules et en dissociant les circulations douces de la circulation routière.</u>	
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase de réalisation	
<u>Travaux prévus sur 12 mois, selon planning indicatif du projet sur les sites NATURA 2000, séquencés en 3 phases : 1) Travaux et aménagement plot-formes RD3 et voie verte 2) Gaiolone et aménagement de bus</u>	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	

3° Chaussée et voie verte

Remarque : Chantier sous circulation avec alternat.

En phase exploitation:

Le trafic prévu sur la RD 3, après aménagement, restera similaire au trafic actuel; il restera sujet à des fluctuations saisonnières.

(3)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Declaration d'utilité publique (code de l'expropriation et code de l'environnement),
déclaration loi sur l'eau, incidences Natura 2000, mise en compatibilité des documents d'urbanisme
si nécessaire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas: "qualité publique" et "étude d'impact".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- superficie globale du projet	16000 m ²
- superficie du projet nouvellement imperméabilisée	5600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

RD3- Aménagement du
corridor des 4 plateaux
(RD3/RD112) à
l'entrée de Collas

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 29' 05" E Lat. 43° 57' 30" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 04° 28' 57" E Lat. 43° 57' 25" N

Point d'arrivée :

Long. 04° 28' 42" E Lat. 43° 58' 10" N

Communes traversées :

Territoire communal de Collas, hors agglomération

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière pour l'ouvrage existant et zones matinales et agricoles pour
les emprises nécessaires de l'allongement de la route et la création de la voirie verte.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

PLU, approuvé le 27 juin 2003
Zone : NDr

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	PPRi : sensibilité zones inondables "Gardon aval" sur la commune de Collès Approuvé le 02 février 1998 - Zone R 1
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	ZPS - FR9110081 - Gorges du Gardon - SIC - FR9101335 - Le Gardon et ses gorges.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Projet équilibré en terrassements grâce à la réutilisation des terres excavées pour la réalisation des bornes de déviation. Apport de matériaux de carrière pour la réalisation des couches de chaussées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Voir note de synthèse du Bureau d'études AIRELE, jointe en annexe.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Acquisitions foncières d'espaces agricoles à réaliser pour environ 9,5 ha.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	A l'occasion de la réalisation de travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Lors des travaux pour le comblement de la structure de la chaussée et de la voirie verte.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Possibilité d'éclairage public communal
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	Gas à effet de serre et fumées uniquement lors des travaux. Après travaux, le biphase sera similaire au biphase actuel.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒	Avec en place de bornes de rétention qui abattent la pollution et n'aggravent pas les conditions hydrologiques du secteur. Rejet final dans l'Adzon.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Séulement pendant les travaux 1) Les déchets de chantier seront traités dans le cadre d'un plan d'élimination 2) Pour respecter la milieu récepteur, les préconisations de l'ONERPA seront mises en œuvre
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	Impact forcé de 0,5 ha.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres projets connus.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

[Signature]

7. Auto-évaluation (facultative)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude hydraulique réalisée montre que le projet, avec ses aménagements, n'aggrave pas l'hydraulicité du secteur sur les plans quantitatifs et qualitatifs.
Une analyse des incidences sur les sites Natura 2000 ainsi que le recensement et les inventaires des espèces protégées ont été effectués sur le site.
L'aménagement n'engendrerait aucune incidence significative en phase d'exploitation.
En phase chantier, il existe un risque de déranger la faune ; donc pour limiter ce risque, les travaux sont programmés à une période propice.
Se reporter à la note, jointe en annexe, du Bureau d'études AIRELE.
Le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note de synthèse sur les enjeux environnementaux.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

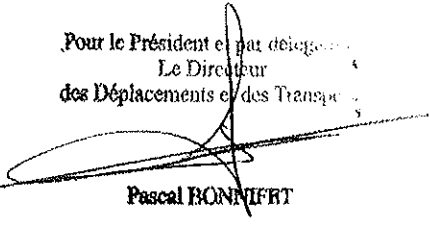
Nîmes

le

22/06/2012

Signature

Pour le Président et par délégation
Le Directeur
des Déplacements et des Transports



Pascal BONNIFERT

